Image not found or type unknown

Transformation hangar en habitation

Par **Philippe33**, le **09/03/2015** à **20:11**

Bonjour,

En limite de mon terrain d'habitation il y a un hangar avec un projet de construction d'une maison à la place de cet hangar.

Ce que je voudrais savoir c'est dans quelle mesure le promoteur peut-il transformer le hangar en habitation, il me semble qu'il est obligé de garder certaine partie du bati existant ?

Si quelqu'un peut m'éclairer sur le sujet.

Bien cordialement.

Par **aguesseau**, le **09/03/2015** à **20:26**

bjr,
si le promoteur a obtenu son permis de construire, cela signifie que les règles d'urbanisme sont respectées.
ensuite si le terrain est constructible, il peut garder ou non des éléments de l'ancienne construction.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés